

A person wearing a full-body blue protective suit, including a hood, gloves, and a respirator mask, is working on a metal structure. The person is leaning over a horizontal metal beam, with their hands resting on it. The background shows a complex industrial or construction environment with various metal beams and structures.

Formation technique EPI

Un module complet et pointu animé par des experts du SYNAMAP

Une bonne maîtrise des risques professionnels,
une protection adaptée et efficace, une bonne
connaissance de la réglementation,
c'est avant tout être bien formé !

Véritables outils de performance économique et de rationalisation des risques, les équipements de protection individuelle sont des maillons essentiels de la sécurité au travail. Mais pour avoir une protection adaptée aux conditions de travail, il est nécessaire de connaître les aspects techniques des EPI et la législation en vigueur.

La mise en place d'un plan de prévention des risques professionnels et la protection des travailleurs constituent une obligation légale pour les employeurs. Il est donc indispensable de bien maîtriser la protection individuelle pour être en règle avec la législation. Mais le domaine de la protection individuelle est complexe, soumis à une forte réglementation qui est souvent peu ou mal connue et qui évolue régulièrement.

Expert du marché des EPI, le SYNAMAP
est le mieux placé pour vous former.

Dans le cadre de sa mission de promotion de la prévention des risques professionnels et du réflexe EPI, le SYNAMAP, Syndicat National des Acteurs du Marché de la Prévention et de la Protection, propose une formation technique et réglementaire sur les équipements de protection individuelle.

A la fois pointue et experte, adaptée à tous les secteurs, elle s'adresse aux équipes commerciales sédentaires ou terrain des entreprises distributrices d'EPI, acteurs et responsables hygiène et sécurité, chefs de produits, préventeurs EPI, utilisateurs, etc.

Présentation

Le SYNAMAP, Syndicat National des Acteurs du Marché de la Prévention et de la Protection

Organisation interprofessionnelle créée en 1961, le SYNAMAP regroupe des entreprises considérées comme des acteurs directs du marché de la protection de l'homme au travail, fédérant ainsi fabricants, distributeurs, mais aussi des sociétés de conseil... C'est l'expert du marché des EPI.

Le SYNAMAP est aujourd'hui l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des institutions nationales et européennes, des prescripteurs d'équipements de protection individuelle (EPI) et collective, mais aussi des entreprises utilisatrices de ces protections.





Une formation complète et dense, que seul un syndicat professionnel est en mesure de proposer.

La formation Technique EPI est un module complet sur les équipements de protection individuelle, animée par de véritables experts dans leur domaine. Cette formation, d'une durée de 32 heures réparties sur 5 jours, a lieu à Paris, dans les locaux du SYNAMAP.

Elle permet d'acquérir les connaissances indispensables sur les EPI en abordant les caractéristiques techniques et réglementaires des différents types de protection et la réglementation en vigueur : protection auditive, protection des mains, protection des pieds, protection des voies respiratoires, protection des yeux, protection haute-visibilité, protection contre les chutes de hauteur, vêtements de protection.

Démonstrations produits, cas pratiques, vidéos, les intervenants de cette formation associent la pratique à la théorie, ce qui permet aux stagiaires de bénéficier d'une approche "terrain". Le côté concret permet de mieux visualiser les problématiques réglementaires et évaluer l'acquisition de connaissances.

Cette formation répond à un réel besoin de maîtrise et de connaissances des EPI et de la réglementation. *Comment prescrire un bon équipement lorsqu'on ne connaît pas bien la réglementation ? Quels équipements de protection porter pour tels risques encourus ? Etc.*

En tant qu'organisation professionnelle reconnue, le SYNAMAP est bien évidemment le mieux placé pour vous former !

La formation Technique EPI du SYNAMAP, c'est
la garantie d'obtenir des réponses fiables et une
formation pointue sur un domaine complexe.

Programme

La formation Technique EPI du SYNAMAP traite toutes les familles d'EPI. Elle aborde la réglementation française et européenne (normes et certifications) pour chacune d'elle, ainsi que les aspects techniques des différents types de protections.

- Santé et sécurité au travail, cadre général et réglementaire
- Protection auditive
- Protection contre les chutes de hauteur
- Protection des mains
- Protection des pieds
- Protection des voies respiratoires
- Protection des yeux
- Protection Haute-visibilité
- Vêtements de protection

Informations pratiques

Participants

- Commerciaux (sédentaire ou terrain) des entreprises distributrices d'EPI.
- Animateurs, responsables, ingénieurs sécurité, acheteurs, coordonnateurs SPS, médecins du travail, chefs de produits, responsables de mise sur le marché...
- Préventeurs, membres CHSCT, MSA, CRAM, STT, OPPBTP, collectivités locales et territoriales...

Objectifs

- **Renforcer** ses compétences techniques sur les EPI, avec une mise à niveau complète traitant de chaque famille d'EPI.
- **Acquérir** le vocabulaire et toutes les connaissances propres aux domaines des EPI et de la protection de l'homme au travail.
- **Savoir argumenter** dans la négociation auprès des responsables sécurité.
- **Intervenir** en véritables préconisateurs d'EPI dans l'analyse des risques.
- **Prescrire** les EPI adaptés aux différentes situations professionnelles.

Méthodes pédagogiques

- Apport de connaissances théoriques
- Démonstrations
- Illustrations, échanges d'expériences
- Evaluation des connaissances

Cette formation est conduite par des experts pour chaque famille d'EPI, soit 10 intervenants se relayant durant le stage. Elle assure à l'ensemble des participants d'acquérir les connaissances techniques et réglementaires, nécessaires pour maîtriser parfaitement la prescription d'EPI dans le respect total de la législation.

Organisation

- Lieu : SYNAMAP - 21, rue Leblanc - 75015 PARIS.
- Durée : 32 heures - du lundi 14h30 au vendredi 12h30.
- Formateurs : Experts dans chacun des domaines abordés.
- Effectif : 12 personnes.
- Coût : Adhérent - 1 600 € HT / Non adhérent - 2 300 € HT.
- Fréquence : 3 sessions par an.

Les dates sont indiquées sur le site "www.synamap.fr", rubrique "Formations".

Contact

Laure FERRUS
Tél. : 01 79 97 75 13
Email : lferrus@synamap.fr

Déclaration d'activité

Organisme de formation
N° 11 92 19295 92

Témoignages

Bruno ROGER

Assistant de Prévention - MAIRIE DE PARIS - Direction de la Propreté et de l'Eau - Service Technique de l'Eau et de l'Assainissement

Pourquoi avoir choisi de suivre la formation Technique EPI du SYNAMAP ?

Dans le domaine de l'assainissement, nous utilisons des EPI afin de pallier aux nombreux risques rencontrés (biologiques, chimiques, respiratoires, chutes ...). Cette formation permet de traiter une grande variété d'EPI, tout en s'appuyant sur la législation la plus récente.

Concrètement, que vous a apporté cette formation ?

Des arguments juridiques pour le choix des EPI et leurs domaines d'application. Cela permet d'avoir un regard nouveau lors de l'évaluation des risques, afin d'éviter de choisir un EPI qui n'est pas adapté au risque contre lequel il est censé protéger et pouvoir expliquer à la hiérarchie ou aux agents pourquoi on ne retient pas un EPI qui paraît mieux qu'un autre, mais qui ne correspond pas aux besoins définis. Une compréhension des différentes normes applicables, qui sont parfois complexes et pas toujours très claires. Pouvoir "lire" les caractéristiques des différents matériels utilisés ou à choisir, et enfin, l'acquisition d'un vrai savoir technique (fabrication et composants d'un gant ou d'un vêtement de protection par exemple).

Selon vous, quelles sont les qualités de cette formation ?

C'est une formation très dense, on en ressort avec la tête pleine ! Les intervenants traitent vraiment le sujet d'une façon très professionnelle avec une approche "terrain" et technique des problématiques. Les démonstrations permettent d'illustrer une norme, un marquage, une matière.

Isabelle TORCHY

Attachée de Direction Achats - SINGER

"J'ai suivi cette formation pour approfondir mes connaissances.

Avec des intervenants très professionnels et compétents, sachant s'adapter aux attentes de chacun, cette formation m'a apporté une véritable aide au quotidien dans mon métier d'acheteuse."

Adelita AULLET

Responsable Technique du SYNAMAP

Pourquoi est-il important de suivre une formation sur les EPI ?

Le marché offre un large choix d'EPI toutes familles confondues. Il est parfois difficile pour les prescripteurs et vendeurs d'EPI, les acteurs de la prévention, les utilisateurs de s'y retrouver sans un minimum de bagage en la matière. En effet, ce secteur est très réglementé et chaque famille d'EPI connaît une forte activité normative en constante évolution. Suivre une formation sur les EPI est indispensable aux acteurs du marché pour maîtriser le vocabulaire et les connaissances réglementaires, normatives et techniques propres à ce domaine. Face à un risque particulier, ils seront alors capables de déterminer l'EPI approprié à utiliser devenant ainsi de véritables prescripteurs / conseillers en EPI.

En quoi la formation EPI du SYNAMAP se distingue-t-elle des autres proposées ?

La plupart des formations proposées sur le marché abordent la santé et sécurité au travail du point de vue de la prévention des risques professionnels en se concentrant sur la méthodologie à mettre en œuvre. Ces formations sont essentiellement destinées aux acteurs de la prévention. La problématique des EPI n'est qu'effleurée. La formation du SYNAMAP véritablement axée sur les EPI, à la fois technique et réglementaire, va au-delà de cette approche et s'adresse à un public plus large : vendeurs / acheteurs / utilisateurs d'EPI, acteurs de la prévention...



